

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 11
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Annexe 1	
Charges	
Masse salariale, frais d'administration, frais de logement, frais de bureau, frais de financement et autres frais	12

44, rang Double
C.P. 308, Joliette (Québec)
J6E 3Z6

Tél. : 450 755-6525
1 800 771-6525
Fax : 450 755-5211

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes canadiennes d'audit (NCA). Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de mon audit sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière** au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2016, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

PIERRE BRABANT, CPA

Par : Pierre Brabant, CPA auditeur, CA

Saint-Charles-Borromée,
le 3 juin 2016.

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016



	2016		2015	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
PRODUITS				
Subvention du bureau d'aide aux victimes d'actes criminels	1 089 120 \$	- \$	1 089 120 \$	969 719 \$
Contributions pénales	41 428	-	41 428	33 305
Dons	40	-	40	-
Intérêts	2 031	-	2 031	2 756
Autres revenus	<u>6 001</u>	-	<u>6 001</u>	<u>4 418</u>
	<u>1 138 620</u>	-	<u>1 138 620</u>	<u>1 010 198</u>
CHARGES (annexe 1)				
Masse salariale	1 012 200	-	1 012 200	895 741
Frais d'administration	41 362	-	41 362	38 064
Frais de logement	49 759	17 126	66 885	57 449
Frais de bureau	30 878	14 057	44 935	39 454
Frais de financement et autres frais	<u>16 780</u>	-	<u>16 780</u>	<u>24 829</u>
	<u>1 150 979</u>	<u>31 183</u>	<u>1 182 162</u>	<u>1 055 537</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(12 359)</u> \$	<u>(31 183)</u> \$	<u>(43 542)</u> \$	<u>(45 339)</u> \$

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	2016		2015
	FONDS D'ADMINISTRATION	FONDS D'IMMOBILISATIONS	FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES
	TOTAL	TOTAL	TOTAL
ACTIFS NETS AU DÉBUT	95 688 \$	256 729 \$	13 445 \$
AJOUTER (DÉDUIRE) :			
Insuffisance des produits sur les charges	(12 359)	(31 183)	-
Affectation au fonds des contributions pénales (note 8)	(32 000)	-	32 000
Affectation d'origine interne (note 8)	-	17 528 (a)	(17 528)
Prélevement inter-fonds (note 9)	(26 754)	26 754 (b)	-
	(71 113)	13 099	14 472
ACTIFS NETS À LA FIN	24 575 \$	269 828 \$	27 917 \$
			322 320 \$
			365 862 \$
			411 201 \$

Détail des affectations d'origine interne :

Acquisition d'immobilisations corporelles pour aménagement des nouveaux locaux 15 559 \$
 Acquisition d'immobilisations corporelles suite à l'évaluation des postes de travail par un ergothérapeute 1 969

(a) 17 528 \$

Détail des virements inter-fonds :

Acquisition d'immobilisations corporelles 7 191 \$
 Remboursement de capital sur la dette à long terme 19 563

(b) 26 754 \$

BILAN

AU 31 MARS 2016



	2016		2015	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	AUTRES FONDS	TOTAL	TOTAL
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	7 626 \$	27 917 \$	35 543 \$	77 231 \$
Épargne à terme, taux variable (0,65 % au 31 mars 2016), rachetable en tout temps	99 732	-	99 732	158 705
Taxes à la consommation et autres créances à recevoir	12 306	-	12 306	8 287
Frais payés d'avance	10 237	-	10 237	6 940
	129 901	27 917	157 818	251 163
IMMOBILISATIONS CORPORELLES, au coût moins amortissement cumulé (notes 3 et 6)				
	-	539 774	539 774	546 238
	<u>129 901 \$</u>	<u>567 691 \$</u>	<u>697 592 \$</u>	<u>797 401 \$</u>
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs (note 5)	105 326 \$	- \$	105 326 \$	142 030 \$
Versements sur dette à long terme	-	20 343	20 343	19 586
	105 326	20 343	125 669	161 616
DETTE À LONG TERME (note 6)				
	-	249 603	249 603	269 923
	105 326	269 946	375 272	431 539
AVOIR DE L'ORGANISME				
ACTIFS NETS				
Non affectés	24 575	-	24 575	95 688
Contributions pénales	-	27 917	27 917	13 445
Investis en immobilisations corporelles	-	269 828	269 828	256 729
	24 575	297 745	322 320	365 862
	<u>129 901 \$</u>	<u>567 691 \$</u>	<u>697 592 \$</u>	<u>797 401 \$</u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 7)

POUR LE CONSEIL :

Laurie D. Hevillan administrateur

Chantal Corriveau administrateur

	2016	2015
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	(43 542)\$	(45 339)\$
Ajustements pour :		
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	<u>31 183</u>	<u>29 600</u>
	(12 359)	(15 739)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subvention à recevoir	-	1 500
Taxes à la consommation et autres créances à recevoir	(4 019)	9 009
Frais payés d'avance	(3 297)	9 577
Créditeurs	<u>(36 704)</u>	<u>(11 269)</u>
	(44 020)	8 817
	(56 379)	(6 922)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(24 719)	(14 939)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements de la dette à long terme	<u>(19 563)</u>	<u>(18 894)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	(100 661)	(40 755)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>235 936</u>	<u>276 691</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>135 275</u> \$</u>	<u><u>235 936</u> \$</u>

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), en tenant compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS :

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'administration rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds de contributions pénales présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux contributions pénales affectées.

COMPTABILISATION DES PRODUITS :

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont gagnés.

IMPÔTS SUR LE REVENU :

L'organisme n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu fédéral et provincial.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE :

La politique de l'organisme consiste à présenter les soldes bancaires et les épargnes à terme dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS :

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des épargnes à terme, des taxes à la consommation et autres créances à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

UTILISATION D'ESTIMATIONS :

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants de produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds d'immobilisations. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport dans le fonds d'immobilisations. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée prévue d'utilisation selon les méthodes et taux suivants :

	<u>MÉTHODE</u>	<u>TAUX</u>
Bâtiment	Dégressif	4,00 %
Améliorations locatives	Linéaire	20,00 % (5 ans)
Matériel informatique	Linéaire	25,00 % (4 ans)
Mobilier de bureau	Linéaire	10,00 % (10 ans)

2. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 2 avril 1997 selon la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec. Il développe et consolide l'expertise d'un programme de mesures visant à accueillir, aider, reconforter, défendre, supporter et assister les victimes d'actes criminels dans la défense de leurs droits. L'organisme utilise la dénomination sociale de CAVAC Lanaudière.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016		2015	
	COÛT	AMORTIS- SEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Terrain	72 765 \$	- \$	72 765 \$	72 765 \$
Bâtiment	477 559	67 713	409 846	426 972
Améliorations locatives	6 151	836	5 315	-
Matériel informatique	41 078	28 059	13 019	15 562
Mobilier de bureau	74 302	35 473	38 829	30 939
	<u>671 855 \$</u>	<u>132 081 \$</u>	<u>539 774 \$</u>	<u>546 238 \$</u>

4. EMPRUNT BANCAIRE ÉVENTUEL

Un emprunt bancaire éventuel, d'un montant maximal autorisé de 50 000 \$, porterait intérêt au taux de 7,20 % et est renouvelable annuellement

5. CRÉDITEURS

	2016	2015
Fournisseurs et frais courus	15 143 \$	16 386 \$
Salaires à payer	13 430	27 518
Vacances à payer	73 633	68 829
Sommes à remettre à l'état		
Déductions à la source à payer	<u>3 120</u>	<u>29 297</u>
	<u>105 326 \$</u>	<u>142 030 \$</u>

6. DETTE À LONG TERME

	2016	2015
Hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble, d'une valeur comptable de 482 611 \$, 3,80 %, remboursable par versements mensuels de 2 521 \$, capital et intérêts, d'un montant original de 338 215 \$, échéant en février 2027 (a)	<u>269 946 \$</u>	<u>289 509 \$</u>
Montants à reporter	<u>269 946</u>	<u>289 509</u>

6. DETTE À LONG TERME (SUITE)	2016	2015
Montants reportés	269 946 \$	289 509 \$
Échéances courantes comprises dans le passif à court terme	<u>20 343</u>	<u>19 586</u>
	<u>249 603 \$</u>	<u>269 923 \$</u>

(a) Dette garantie par la subvention du BAVAC et les taxes à la consommation et autres créances à recevoir, d'un montant de 12 306 \$.

Les versements estimatifs en capital pour les cinq prochains exercices s'établissement comme suit :

2017	20 343 \$
2018	21 130
2019	21 947
2020	22 795
2021	23 677

7. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Location de photocopieurs :

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme pour la location de deux photocopieurs. La dépense de location de l'exercice s'élève à 2 430 \$. L'engagement résiduel, au montant de 6 327 \$, échoit le 31 janvier 2019 et se répartit comme suit :

2017	2 430 \$
2018	2 430
2019	<u>1 467</u>
	<u>6 327 \$</u>

Location d'un local commercial :

L'organisme était engagé en vertu d'un bail à long terme, sur un local commercial, pour le point de service de Repentigny. Le loyer de l'exercice s'élève à 9 762 \$.

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme, sur un local commercial, à compter du 1^{er} novembre 2015, pour le point de service de Repentigny, comportant une option de renouvellement de 5 ans. Le loyer de l'exercice s'élève à 11 868 \$. L'engagement minimal (incluant les taxes à la consommation), au montant 130 552 \$, échoit le 31 octobre 2020 et se répartit comme suit :

2017	28 484 \$
2018	28 484
2019	28 484
2020	28 484
2021	<u>16 616</u>
	<u>130 552 \$</u>

8. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil a affecté, à la demande du BAVAC, un montant de 32 000 \$ provenant des revenus de contributions pénales de l'exercice courant, à un fonds de contributions pénales. Un montant de 17 528 \$ a été affecté au fonds d'immobilisations pour financer les dépenses relatives à l'aménagement des nouveaux locaux du point de service de Repentigny.

9. VIREMENT INTER-FONDS

Un montant de 26 754 \$ (18 894 \$ en 2015) a été transféré du fonds d'administration au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2016.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux taxes à la consommation et autres créances à recevoir.

L'organisme consent du crédit dans le cours normal de ses activités. Une bonne proportion de ces comptes ont été reçus dans les semaines suivant la fin d'exercice. L'organisme surveille de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre de provision pour créances douteuses.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du taux d'intérêt sur le marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'emprunt bancaire à taux fixe et la juste valeur de sa dette à long terme qui porte intérêt à taux fixe.

CHARGES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016



ANNEXE 1

	2016		2015	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
MASSE SALARIALE				
Salaires des employés	871 284 \$	- \$	871 284 \$	770 211 \$
Charges sociales	140 916	-	140 916	125 530
	<u>1 012 200</u>	<u>-</u>	<u>1 012 200</u>	<u>895 741</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Associations et cotisations	6 341	-	6 341	4 960
Assurances	1 141	-	1 141	1 152
Documentation et abonnements	206	-	206	537
Formation	5 834	-	5 834	4 950
Frais de déplacement	12 250	-	12 250	12 697
Frais de fonction	191	-	191	90
Frais pour sinistre	3 607	-	3 607	-
Honoraires professionnels	11 792	-	11 792	13 678
	<u>41 362</u>	<u>-</u>	<u>41 362</u>	<u>38 064</u>
FRAIS DE LOGEMENT				
Assurances	2 272	-	2 272	2 222
Électricité et chauffage	4 808	-	4 808	5 641
Entretien et réparations	12 692	-	12 692	10 250
Frais de déménagement	4 678	-	4 678	-
Loyer et frais afférents	22 931	-	22 931	19 191
Taxes municipales et scolaires	2 378	-	2 378	2 354
Dotation à l'amortissement du bâtiment	-	17 126	17 126	17 791
	<u>49 759</u>	<u>17 126</u>	<u>66 885</u>	<u>57 449</u>
FRAIS DE BUREAU				
Entretien et réparations	2 379	-	2 379	939
Fournitures de bureau	8 186	-	8 186	7 620
Location de matériel de bureau	2 430	-	2 430	2 430
Photocopies et impression	2 774	-	2 774	2 103
Publicité et promotion	1 454	-	1 454	2 084
Télécommunications	13 655	-	13 655	12 469
Dotation à l'amortissement des autres immobilisations corporelles	-	14 057	14 057	11 809
	<u>30 878</u>	<u>14 057</u>	<u>44 935</u>	<u>39 454</u>
FRAIS DE FINANCEMENT ET AUTRES FRAIS				
Frais pour activités de la semaine nationale	-	-	-	5 039
Frais du C.A. et d'A.G.A.	2 155	-	2 155	1 866
Frais d'activités des bénévoles	187	-	187	378
Frais d'activités de reconnaissance	339	-	339	793
Frais de financement	-	-	-	4 475
Intérêts et frais de banque	925	-	925	968
Intérêts et pénalités sur remises	2 488	-	2 488	-
Intérêts sur dette à long terme	10 686	-	10 686	11 310
	<u>16 780</u>	<u>-</u>	<u>16 780</u>	<u>24 829</u>
TOTAL DES CHARGES	<u>1 150 979</u>	<u>31 183</u>	<u>1 182 162</u>	<u>1 055 537</u>

 COMPTABLE
 PROFESSIONNEL
 AGRÉÉ